

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE MARINGES (LOIRE)

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DECEMBRE 2025

N° 2025/12.03

L'an deux mil vingt-cinq et le onze décembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François DUMONT.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 10 + 2 pouvoirs

Date de convocation : 03/12/2025

PRÉSENTS : M. DUMONT François, Mme THEVENON NICOLI Blandine, M. CROZIER Bernard, M. TOINON Alain, Mme CHALANDON Nicole, Mme DOLBAU Marie-Noëlle, M. MALIGEAY Fabien, M. PONCET Jean-Marc, Mme PELLETIER Catherine, M. CŒUR Sébastien.

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : M. Guillaume ASSOGBA (pouvoir à M. TOINON Alain), Mme DE MARI Marie-Hélène (pouvoir à Mme CHALANDON Nicole).

EXCUSÉS : Mme Marie-France JOLY, M. GARNIER Philippe.

Secrétaire élue : Mme PELLETIER Catherine

Objet de la délibération: DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET GENERAL – TRANSFERT FRAIS D'ETUDES SUIVI DE TRAVAUX

Monsieur le Maire informe l'assemblée des frais d'étude qui ont été suivis de travaux :

- Etude Faisabilité aménagement Maison Forestier
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage du programme Voirie 2021
- Frais d'études de la traversée du bourg

Ces frais d'études doivent donc être transférés du compte 2031 au compte 2315. A cet effet, il convient de faire la décision modificative suivante :

	CHAPITRE	ARTICLE	OPERATION	MONTANT
D. I	041	2315	OPFI	27 426 €
R. I	041	2031	OPFI	27 426 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative présentée ci-dessus,

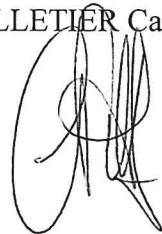
DONNE TOUT POUVOIR à Monsieur le Maire pour donner suite à cette décision.

Ont signé au registre le Maire et la secrétaire de séance.

Pour copie conforme
François DUMONT,
Maire



La secrétaire de séance,
Mme PELLETIER Catherine,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Catherine Pelletier', is enclosed within a large, thin-lined oval.